

EPREUVE ECRITE D'ANGLAIS – LANGUE VIVANTE 2

ENS : PARIS CACHAN

Durée : 2 heures

Coefficients : PARIS : 3 / CACHAN : 2

MEMBRE DE JURY : J. FROMONOT

Notons en préambule que l'épreuve écrite se compose de deux parties distinctes. D'abord, une version d'un texte tiré d'un article de presse de l'année en cours (ici, "Prehistoric Farming", Newsweek, 24 novembre 2004), doit évaluer la compréhension d'un texte écrit en anglais et la capacité à le transcrire en français de façon fidèle, compréhensible et idiomatique. Rappelons que traduire implique de bien comprendre l'anglais, de maîtriser le français et aussi de savoir passer d'une langue à l'autre. C'est dire que la préparation de cette épreuve se décompose en trois différents champs, où l'intuition tient certes une grande place, mais où l'apprentissage systématique et l'entraînement sont irremplaçables. La seconde partie de l'épreuve consiste à rédiger un texte (100 mots minimum) portant plus ou moins directement sur le thème de l'article proposé.

Cette année encore, les résultats de l'épreuve témoignent de la très grande diversité des candidats. Notons que les meilleures notes ne sont pas réservées aux seuls bilingues, mais que les candidats sérieux, méthodiques, rigoureux sont parvenus à rendre des copies excellentes. En conséquence, le jury a été amené à faire usage de l'éventail de notes le plus large, puisque celles-ci vont de 01 sur 20 à 17 sur 20. La moyenne se situe à 8,9 (elle n'est certes guère élevée, mais plus de la moitié des candidats a obtenu au moins 10 sur 20).

On insistera sur la nécessité de se familiariser avec la presse de langue anglaise et son équivalent français, afin de maîtriser l'arrière-plan culturel de l'article à analyser et à traduire, ainsi que dans le but d'enrichir le lexique spécialisé et général de l'essai et de la version. On parle beaucoup des OGM aujourd'hui, et le texte proposé permettait une remise en perspective du débat actuel, puisqu'il y était démontré que les modifications génétiques dans le domaine de l'agriculture ne datent pas du 20ème siècle.

La version a permis à certains candidats de faire la démonstration de leurs qualités de traducteurs avertis, ce qui leur a valu des bonifications, alors que d'autres proposaient des traductions plus "mécaniques", rendant tout de même bien compte du sens mais dans un français manquant souvent de naturel. Enfin, les moins bonnes copies ont accumulé des fautes de ce type :

- Beaucoup de fautes d'accord, lourdement sanctionnées, alors qu'il est si simple d'écrire la marque du pluriel des noms...

- Des faux-sens, qui souvent déclenchent des réactions en chaîne : lorsque « maize » (pourtant relativement transparent) devient « citrouille », la cohérence semble exiger que « Thanksgiving » soit traduit par « Halloween » ! Notons à ce sujet qu'une connaissance de la culture américaine aurait peut-être permis d'éviter de traduire « piled » par « pilé », car il est notoire que les Américains apprécient le maïs à manger à même l'épi, et non en purée....
- Des calques lexicaux fâcheux, dans un texte qui comportait bon nombre de « faux-amis » (Mexico = le Mexique ; alteration = changement ; evidence = preuves, témoignages, ici). Quant à l'expression « ancient (humans) », elle ne pouvait en aucun cas être traduite par « anciens humains », il fallait trouver quelque chose comme « nos ancêtres », par exemple,
- Des calques de structure, qui entraînent de grosses maladroites de style (« making them more valuable as food » devient dans certaines copies « ce qui les rend plus valables en tant que nourriture », alors que l'on pouvait simplifier en disant « ce qui les rend plus nutritifs »).

Rappelons également que la ponctuation n'est pas facultative, que les majuscules ont une fonction qui n'est pas décorative et que les accents existent et sont même assez courants en français. En revanche, la ponctuation anglaise ne répond pas à la même logique que celle du français : les compléments circonstanciels placés en tête de phrase ne sont pas nécessairement suivis d'une virgule : « Apparently genetically modified maize (...) » a été l'objet de contresens, dus à l'ignorance de ce fait et à un découpage erroné. Il faut traduire par « Apparemment, le maïs génétiquement modifié (...) » et non par « le maïs apparemment génétiquement modifié (...) », ce qui, de toutes façons, était incohérent par rapport au reste du texte.

L'essai invitait à recenser un certain nombre de conséquences de l'action humaine sur la nature, et l'on pouvait bien sûr évoquer, par exemple, les effets négatifs de l'homme sur son environnement. Les candidats ne sauraient manquer de vocabulaire pour traiter un tel sujet, toujours, hélas, d'actualité. Ceux qui ont été capables de mobiliser des notions et des exemples précis ont donc fait paraître bien ternes les essais vagues, sans illustration. Bien sûr, le jury a valorisé les devoirs structurés clairement, recourant aux mots de liaison (qui marquent les différents mouvements et rendent la démarche apparente), et rédigés dans une langue correcte d'un point de vue grammatical et variée sur le plan lexical

Notons pour conclure que la faible durée de l'épreuve ne peut permettre beaucoup d'hésitations, d'états d'âme, d'incertitudes quant à la tâche à accomplir : seuls les candidats rompus aux deux exercices techniques que sont la version et l'essai s'avèrent capables de mener à bien ce travail. En d'autres termes, il convient, même pour une deuxième langue vivante étrangère, de se préparer à l'épreuve en s'y entraînant régulièrement.